



TROPHEE DES ECOLES DE PETANQUE

REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Le 11 mars 2023, lors de sa réunion de début de saison, le Comité Directeur Régional PROVENCE ALPES COTE D'AZUR de la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & DE JEU PROVENÇAL a décidé de créer le « **TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE PETANQUE** ».

Cette création s'inscrit dans son projet associatif sportif en vue de participer au développement des écoles de pétanque sur son territoire régional, **première porte d'entrée de la filière d'accès au haut niveau fédéral**.

LE PROJET SPORTIF

Le COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, organe déconcentré régional de la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE & DE JEU PROVENÇAL a **signé le 01/04/2021 son projet associatif pour l'olympiade 2021-2024**.

Les grands axes de ce projet pour les années considérées s'inscrivent dans quatre grands axes de développement avec chacun des actions au niveau régional mais aussi départemental :

- Développer la pratique fédérale
- Favoriser et développer l'accès vers le sport de haut niveau
- Organiser et professionnaliser notre structure
- Développer et Innover notre pratique.

Au titre du développement de la pratique fédérale, le Comité Régional a exécuté **l'OBJECTIF OPERATIONNEL 1** en gérant et en organisant les différents qualificatifs régionaux, les championnats régionaux par équipe de club masculin, féminin, jeu provençal, vétéran et en pérennisant des compétitions originales pour les jeunes: le championnat régional par équipe de clubs (*le Comité Régional a d'ailleurs vu l'un de ses clubs être sacré champion de France en catégorie benjamin/minimes en 2022*), le Trophée Mixte...!

Il restait à présent, après deux années de COVID, de créer le Trophée des Ecoles de Pétanque et de le mettre en place en 2023 pour développer la pratique des jeunes filles & garçons de notre territoire.

C'est dans les écoles de pétanque que nos JEUNES se retrouvent pour découvrir et appréhender l'activité grâce à des éducateurs dévoués et compétents. Elles sont à l'origine du démarrage d'une activité sportive aux vertus humaines et pédagogiques reconnues.

Les labellisations créées par la FFPJP constituent des atouts majeurs pour développer et faciliter la pratique fédérale sur l'ensemble du territoire.

En effet :

- ⇒ Les résultats qualificatifs aux championnats départementaux et régionaux en triplettes conduisant aux championnats de France,
- ⇒ Les championnats par équipes de clubs à tous les niveaux de la hiérarchie fédérale,
- ⇒ La participation des jeunes dans divers concours fédéraux et notamment dans les nationaux dépendant du circuit des nationaux créé en 2021 par la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL, **sont autant de pistes de développement de la pratique sportive dans les écoles de pétanque du territoire.**

Les écoles sont donc au cœur de la stratégie de développement prônée par la FFPJP, relayées par les pôles départementaux et régionaux qui conduisent au sport de haut niveau fédéral.

LE TROPHEE

C'est pourquoi, Il nous est apparu pertinent de créer un trophée régional pour :

- Inciter les comités départementaux à créer sur leur territoire le plus grand nombre d'écoles de pétanque et des pôles départementaux à même de constituer la courroie obligatoire de transmission vers le haut niveau.
- Inviter les bénévoles à acquérir une formation spécifique (éducateurs/arbitres) en vue de constituer un encadrement obligatoire de qualité.
- Valoriser les écoles de pétanque tant pour la qualité de leurs intervenants et le nombre de leurs adhérents que pour les résultats obtenus.

Il s'agira donc, au regard des axes ainsi affichés, d'établir un classement des écoles de pétanque qui auront fait acte de candidature sur le territoire régional (à l'exclusion des ententes), par addition de POINTS au cours d'une année sportive – en l'occurrence 2023 année de sa création – sur la base de critères objectifs tels que :

- Nombre de licenciés inscrits dans le club.
- Nombre d'éducateurs officiant dans le club y compris les bénévoles initiateurs.
- Participation aux divers qualificatifs départementaux – résultats (bonus)
- Participation aux CDC, CRC et CNC – résultats (bonus)
- Participation départementale au trophée mixte créé par le Comité Régional
- Participation aux Nationaux Jeunes dépendant du Circuit National FFPJP – résultat (bonus)
- Participation aux concours fédéraux (départementaux, régionaux)

Ce trophée récompensera les clubs éligibles qui auront acquis le plus grand nombre de points en fonction de ces critères distinctifs.

Les candidatures pour participer au **TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE PETANQUE** seront récoltées par le Comité Départemental concerné, pour transmission ensuite au Comité Régional.

Un tableau de répartition des points selon les critères retenus et communiqués par les ETD sera établi par le Comité Régional et communiqué via les comités départementaux du territoire.

La dotation dédiée tiendra compte de l'ensemble de ces critères et des besoins corrélatifs et avérés des clubs concernés en termes de : communication, formation, déplacements.

Ce TROPHEE – **UN PREMIER PRIX ET DES ACCESSITS** - seront décernés lors de l'Assemblée Générale annuelle suivante du Comité Régional.

CANDIDATURE

CLUB

NOM	
CD	
PRESIDENT	
ADRESSE	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	

ECOLE DE PETANQUE

	2022	2023
NOMBRE LICENCIE TOTAL		
NOMBRE LICENCIE JEUNE		
BENJAMINS		
MINIMES		
CADET		
JUNIOR		
NOMBRE EDUCATEUR		
BENEVOLE INITIATEUR		
BF1		
BF2		
BF3		
AUTRES		
LABEL FFPJP (SI OUI COCHEZ)		Date :
PROJET ASSOCIATIF (SI OUI COCHEZ)		Date :

RESULTAT ECOLE

	NOMBRE PARTICIPANTS
QUALIFICATIF DEPARTMENTAUX	
QUALIFICATIF REGIONAUX	
QUALIFICATIF NATIONAUX	
CDC JEUNE	
CRC JEUNE	
CNC JEUNE	
TROPHEE MIXTE (BONUS)	
NATIONAL JEUNE FFPJP (BONUS)	
SELECTION FFPJP (BONUS)	